

## Héloïse : un site sur les politiques des éditeurs scientifiques en matière de libre accès aux articles de revues

Ces dernières années, les éditeurs scientifiques ont cherché à répondre aux besoins des chercheurs en proposant de nouveaux services, de façon à améliorer l'accès, soit aux archives après un délai d'embargo raisonnable, soit sous forme d'accès immédiat aux articles récents en contrepartie d'un paiement par l'institution d'appartenance de l'auteur. Il s'agit encore d'expérimentations dont les effets sur les modèles économiques doivent encore faire l'objet d'évaluation sur plus une longue période et d'une concertation avec les organismes de recherche.

Afin de mieux communiquer auprès des chercheurs sur les autorisations en matière de dépôt, a été mise en place la plateforme d'information Héloïse à l'adresse : <http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>. Elle résulte d'un partenariat entre le CCSD (Centre pour la Communication Scientifique Directe), une unité du CNRS dédiée à la réalisation d'archives ouvertes, le SPCS (Syndicat de la Presse Culturelle et Scientifique) et le SNE (Syndicat National de l'Édition). Elle fait suite à plusieurs années de réflexion menée par le **groupe de travail sur le libre accès du GFII** (Groupement Français de l'Industrie de l'Information).

Ce groupe de travail créé en septembre 2007 était composé des représentants des principaux acteurs économiques concernés par cette question: instituts de recherche, éditeurs, agrégateurs, plateformes de revues, agences d'abonnements, bibliothèques universitaires. Les travaux de ce groupe ont abouti à la publication en janvier 2010 d'une série de recommandations dont une concernant plus particulièrement la mise en place et l'exploitation **« d'un système d'information partagé, normalisé et transparent sur la politique de chaque maison d'édition en matière d'archives ouvertes »**.

La plateforme Héloïse a pour but de recenser les politiques des éditeurs en matière de mise en libre accès des articles des revues qu'ils publient et ce sont les éditeurs eux-mêmes qui déclarent leur politique. Le site leur permet de décrire les **différents usages éventuellement permis pour chacune de leur revue en fonction de plusieurs critères** :

- **le libre accès immédiat** : la revue fonctionne-t-elle selon un modèle dit « *gold* » où l'auteur paye et qui permet ainsi un accès gratuit et immédiat à tous les articles ou certains d'entre eux ?

- **la version** : l'éditeur permet-il la mise en accès libre de la version de l'article soumise par l'auteur à la revue ? De la version validée par l'éditeur de la revue ? Ou encore de la version PDF publiée par l'éditeur ?

- **le lieu de dépôt**: pour chaque version d'un article, la mise en accès libre est-elle permise sur un site personnel ? Sur des archives institutionnelles ? Ou encore sur un intranet ?

- **la durée de l'embargo entre la publication d'un article dans une revue et sa mise en accès libre** : pour chaque cas de mise en accès libre, celui-ci est-il conditionné par une « barrière mobile » (accès payant pour les articles de moins de xxx années, accès gratuit ensuite) ? (Les embargos inversés – couvrant les cas où ce sont les archives qui sont payantes - peuvent être signalés dans les « remarques ».)

La plateforme est actuellement en rodage jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. Les éditeurs sont invités à créer un compte auprès du CCSD pour s'identifier et indiquer leurs préférences de dépôt. Au terme de cette période, et en fonction de la quantité d'informations recueillies, le site sera officiellement ouvert au public et les politiques seront également diffusées sur HAL, lors du dépôt par un chercheur.

Cette plateforme est la réponse aux attentes des auteurs en matière de transparence des règles fixées par les éditeurs français en matière de dépôt des articles de revues. En effet, d'autres plateformes existent dans le monde anglo-saxon (SHERPA-RoMEO) ou hispanophone (Dulcinea), mais ne permettent pas de renseigner les informations de manière aussi fine et fiable, d'autant qu'elles ne sont pas forcément alimentées par les éditeurs eux-mêmes.

Le partenariat mis en place avec les gérants de la plateforme HAL pour la création d'Héloïse se traduira également par la **création d'une fenêtre « pop up »** qui apparaîtra lors d'un dépôt d'article par un auteur afin de l'informer de la politique de la revue. Le CNRS s'est également engagé à ce que les éditeurs puissent **spécifier la présence ou durée de l'embargo**, quel qu'il soit. Enfin, l'accès libre aux données d'utilisation des archives ouvertes (HAL, que gère le CCSD, ou toute autre) permettra l'extraction de **statistiques**, par exemple pour observer le taux de dépôts contraires aux règles fixées par les éditeurs.

⇒	Nous invitons vivement les éditeurs à s'inscrire et à enregistrer leurs politiques sur Héloïse et à en informer leurs comités de rédaction.
---	---